

CROISIERE A BORD DU RENAISSANCE DE LA CIE FRANCAISE DES CROISIERES

TERRES D'HISTOIRE 15 JOURS / 14 NUITS du 5 au 19 Octobre 2024

**Marseille – La Valette (Malte) – Sousse (Tunisie) – La Goulette Tunis (Tunisie)- Annaba,
Bône (Algérie) – Alger (Algérie) – Oran (Algérie) - Melilla (Maroc Espagnol) –
Port Mahon (Iles Baléares Minorque) -Marseille**

Jour	Port d'Escale	Pays	Arrivée	Départ	Durée escale
1	MARSEILLE	France	Embarq .1	17h00	
2	Journée en mer				
3	Journée en mer				
4	La Valette	Malte	07h00	Nuit à quai	29h00
5	La Valette	Malte		12h00	
6	Sousse	Tunisie	07h00	19h00	12h00
7	La Goulette (Tunis)	Tunisie	07h00	17h00	10h00
8	Annaba	Algérie	07h00	17h00	10h00
9	Alger	Algérie	14h00	Nuit à quai	29h00
10	Alger	Algérie		19h00	
11	Oran	Algérie	12h00	23h59	12h00
12	Melilla, Maroc Espagnol	Espagne	10h00	21h00	11h00
13	Journée en mer				
14	Port Mahon, Minorque	Espagne	08h00	16h00	08h00
15	MARSEILLE	France	10h00	Débarq.	

FORMALITES OBLIGATOIRES POUR TOUS LES PASSAGERS

Passagers de nationalité française : passeport en cours de validité 6 mois après la date de retour de la croisière. Visa collectif pour la durée des excursions en Algérie réservées avec CFC Croisières.

Autres nationalités : veuillez consulter les autorités des pays concernés afin d'être certains d'être en règle avec la législation locale.

TARIFICATION 15 JOURS / 14 NUITS, PAR PERSONNE, TAXES & FRAIS DE SEJOUR INCLUS

Type de cabine	Intérieure	Extérieure vue mer	Balcon
Prix par personne en demie double	1790 €	2290 €	3190 €
3^{ème} et 4^{ème} personne	890 €	890 €	890 €
Forfait boissons alcoolisées (Vin, Bière) au cours des repas	270 €	270 €	270 €

Nos Prix comprennent :

La Croisière en Pension complète dans la catégorie de cabine choisie

L'assurance multi risques (assistance, bagages, annulation)

Nos sont ne comprennent pas:

Le supplément cabine individuelle : 10% de cabines réservées sont offertes, soyez les premiers (groupe de 40 personnes : 4 suppléments sont offerts) autrement +35%

Les boissons au cours des repas

La formule Max (all inclusive)

Les excursions facultatives